



Validation de trimestres pour la retraite

Par **tallula**, le **26/09/2008** à **00:37**

bonjour à tous, ma mère a occupé un emploi de gardienne d'immeuble de 1974 à 1978, il s'agissait d'un emploi à temps plein. Elle a fait une demande de relevé de carrière auprès de la cnav car elle aura 60 ans à la fin de l'année, et d'après nos calculs, elle aura travaillé 40 ans à ce moment là. Or pour la période de 1974 à 1978 on ne lui a pas validé les 4 trimestres par année, alors que je le rappelle elle occupait bien un emploi à temps complet, soit disant qu'à cette époque-là les employeurs (syndics d'immeuble), ne payaient pas de cotisations sociales sur la totalité du salaire. J'ai fait des recherches sur internet, mais je n'ai rien trouvé à ce sujet. Merci pour les réponses que vous pourriez m'apporter.

Par **aro**, le **26/09/2008** à **15:14**

Bonjour,

Votre mère a-t-elle des bulletins de salaires?

Si c'est le cas, prenez RV avec la CNAV et demandez leur validations.

Sinon, malheureusement, je n'ai pas d'autres réponses à vous apporter.

Bon courage

Par **tallula**, le **26/09/2008** à **15:47**

Bonjour, oui, elle possède bien des fiches de paye, mais la CNAV ne valide pas les 4

trimestres, alors que son salaire, d'après les éléments qui sont fournis sur le relevé de carrière, valident bien une année complète. Elle était embauchée à temps complet, mais la cnav argumente que l'employeur ne cotisait pas à hauteur du salaire réel à cette époque, et que dans les années 1978-1979 une réforme a eu lieu et que les employeurs ont commencé à cotiser différemment. Je cherche des témoignages de personnes dans la même situation. Merci et bonne journée.

Par **aro**, le **26/09/2008** à **16:00**

Bonjour,

A titre d'information (d'après papier de la CNAV) voici le bareme pour valider les trimestres

1974: salaire minima pour 1 trimestre (salaire brut): 1086,00F

1975: 1350,00F

1976: 1578,00F

1977: 1788,00F

1978: 2012,00F

1979: 2262,00F

Pour valiser 4 trimestres: pour 1975: 1350 x4= 5400,00F

Reprenez les bulletins de salaire et faites le compte.

C'est toutes les informations que j'ai.

Bon courage

Par **aro**, le **28/09/2008** à **13:42**

Bonjour,

Pour les retraites, une pétition est en ligne

Nous sommes tous concernés

Merci de la signer et de la diffuser largement à tous vos contacts

http://www.mesopinions.com/detail-petition.php?ID_PETITION=6b5068ac8146a65d574ebe0092b830c1

Bon courage à tous

http://www.mesopinions.com/detail-petition.php?ID_PETITION=6b5068ac8146a65d574ebe0092b830c1